

TTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRR	NNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRR	NNNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRR	NNNNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRR	NNNNNNNN	NNNN	YYYYYYYYYY	
TTTT	UUUU	UUUU	RRRR RRRR	NNNN	NNNNNNNN	YYYYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN	NNNNNNN	YYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN	NNNNN	YYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN	NNNN	YYYY	

=====

" T U R N Y , N O T R E C O M M U N E "

BULLETIN D' INFORMATIONS MUNICIPALES

=====

TURNY, à la recherche de son passé...

Aujourd'hui : Le Monument aux Morts

" TURNY, NOTRE COMMUNE, HONORE SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE "

C'est le 31 Août 1919 que le Conseil Municipal de Turny présidé par son maire, Mr Emile PESCHEUX, décide la construction d'un monument en granit dur qui sera élevé sur la place communale de Turny en mémoire des enfants de la commune "Morts pour la France".

La somme recueillie par souscription dans la commune ayant dépassé toutes les espérances, le projet initial fut remanié et c'est le 5 Juin 1921 que la décision finale est prise : Le monument commémoratif aux enfants de la commune "Morts pour la Patrie" sera érigé au bourg de Turny en retrait du trottoir longeant le jardin de l'instituteur et celui de l'institutrice. Ce monument construit en granit des Vosges et installé sur fondation en Portland aura une hauteur de 3,55 m, le coq en bronze mesurera 0,70 m et les quatre faces de la pyramide seront polies, une grande palme en bronze massif de 1,25 m de développement et une croix de guerre également en bronze compléteront l'édifice.

Dans sa séance du 21 Sep'tembre 1922, le Conseil Municipal présidé par Onésime CORGERON, Maire, décide :

" L'inauguration du monument aura lieu le Dimanche 1er Octobre 1922 à trois heures du soir, heure légale, sous la présidence de Mr DUCOMBEAU, Conseiller de Préfecture. Il sera fait appel à la population pour confectionner des fleurs artificielles, des guirlandes, la décoration et l'ornementation des rues et alentours du monument".

On lit trente cinq noms d'enfants de TURNY sur ce monument, ayons pour eux, une pensée reconnaissante.

A SUIVRE...

EDITORIAL : par Monsieur Alain Brousseau, Maire de Turny

" Amis de notre Commune,

C'est une lourde tâche qui attendait ce mois-ci vos élus. Peut-être la plus difficile, la plus ardue et la plus ingrate, en tout cas celle qui engage le plus leurs responsabilités.

Il a fallu planifier les réalisations futures de notre commune et réaliser le budget de 1983.

Je tiens à profiter de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier tous ceux qui, conseillers municipaux ou non, se sont préoccupés des travaux de nos commissions et y ont participé avec compétence et simplicité.

Nous avons engagé l'argent de la commune, votre argent, pour plus de un million de francs, près de 105 millions anciens. Mais cette somme ne représente pas que des dépenses, on y trouve aussi des réserves utilisables en cas d'événements imprévus.

Une bonne part des crédits de fonctionnement sert à payer les employés communaux (près de 450.000 F) et l'entretien des routes et bâtiments.

Pour les crédits d'investissement, nous avons décidé de les utiliser pour améliorer le foyer, pour aménager l'école de Linant, pour repeindre le bureau de poste, pour renforcer les chemins communaux et pour doter d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales une partie du bourg du Saudurant et de Linant.

Certains vous diront "Voyez comme ils dépensent, on voit bien que ce n'est pas leur argent", Détrompez-vous, Détrompez-les !

Nous vous avons promis une gestion claire et rigoureuse: Nous le ferons. Attendre n'est pas une bonne solution. Certains travaux n'ont que trop attendu, et tel chemin qui aurait pu être goudronné en 1980 pour moins de 40.000 F devra l'être cette année pour près de 60.000 F. Tout ne cesse d'augmenter. Depuis 1980 le prix des travaux à l'école de Linant a presque doublé.

Pendant ce temps-là, la clôture du compte administratif laisse apparaître que 46 millions d'anciens francs dormaient à la Perception et nous rapportaient... Zéro % d'intérêts. Pendant ce temps-là, ces 46 millions d'anciens francs se dévaluaient de 12% par an (plus de 50% en 4 ans).

Cet argent doit profiter au mieux-être de tous les habitants de Turny. Il doit être utilisé pour l'amélioration du patrimoine communal et non pas perdre stérilement de la valeur tous les jours un peu plus.

Ces réalisations, c'est maintenant qu'avec vous, nous devons les entreprendre car il n'est pas sûr que demain nous en aurons les moyens.

Si notre Commune en ces jours de Novembre sait se retourner vers le passé pour remercier, Turny doit aussi apprendre à se tourner vers l'Avenir!"

CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 6 Septembre 1983

Le six septembre mil neuf cent quatre vingt trois, à 21 h, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, sauf :

Mme PETIT Lynne, Mr JAROUSSE excusés, Mr SANTANDRIEU absent.

Secrétaire de séance : Mme CHALLANCIN Michèle

Lecture du procès-verbal de la dernière séance : Adopté

Tour télédiffusion de France : Le Maire donne lecture de la lettre de Télédiffusion de France, qui prend note de la décision du Conseil, le Conseil maintient cette décision.

Problèmes scolaires : Le Conseil :

- Unanime, autorise la signature de la convention avec Chailley, après lecture, et l'utilisation du garde-champêtre pour le transport et la cantine.
- apprend avec satisfaction l'achat d'un mini-car L 608 DA
- note l'augmentation du tarif de la cantine qui passe à 11,86 Frs mais maintient la part communale à 2,50 Frs

Routes & Chemins : Le Conseil Municipal :

- propose l'implantation d'un panneau STOP ou tout autre aménagement qui permettra d'améliorer la sécurité au croisement des C.D. 30 et C.D. 129, conjointement avec les communes de Chailley et Venizy.
- demande l'achèvement rapide des travaux sur le C.D. 220 Turny-St Florentin, car il s'inquiète du retard en fonction de la rentrée scolaire.
- envisage d'établir pour la prochaine réunion, la liste des panneaux de signalisation routière à remplacer ou à mettre.
- renouvelle son accord pour les travaux du 8e plan de modernisation sur le CR "de derrière le Fays" pour une somme de 64.000,00 Frs
- demande à la commission des chemins de préparer une liste des chemins à remettre en état, classés par ordre de priorité, pour que ces travaux puissent être pris en compte pour le prochain budget.
- prévoit une étude de l'implantation d'un abri scolaire au Bas-Turny, croisement C.D. 129 - C.D. , l'installation de bancs dans les autres abris et d'un éclairage dans l'abri de Turny.
- souhaite d'un plan de la commune figure dans la salle du Conseil.

Prospection pétrolière : La société TOTAL envisage une prospection à partir du 15 Septembre, sur la commune, après visite des responsables.

P.T.T. Le Conseil exige à l'unanimité le maintien de TURNY comme Bureau distributeur et demande que toutes les démarches soient entreprises pour ce maintien.

Bois et Forêts

- Le Conseil prend note des nouvelles réclamations des affouagistes au sujet du travail du bûcheron et envisage de prendre toutes les dispositions pour que la coupe soit faite correctement.

- Le Conseil charge le Maire de faire savoir par voie de presse que la commune vend 300 têtes de chênes, soit 400 stères à 15 Frs le stère, en un ou deux lots.

Fossés de TURNY

Le Conseil prend connaissance du litige existant entre riverains de TURNY et de Bas-TURNY au sujet du partage des eaux du ruisseau et attend les plans de la D.D.A. afin de revenir à la situation initiale.

Ordures ménagères

Le Conseil demande que des sanctions soient prises contre les dépôts abusifs d'ordures par des gens qui ne sont pas de la Commune et par ceux qui ne les déposent pas au fond et le plus bas possible.

-----  
CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 29 Septembre 1983  
-----

Le vingt neuf septembre mil neuf cent quatre vingt trois à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : Tous les conseillers en exercice. Assistaient également à cette séance, Mme MAZET, Receveur Municipal et M. JEANGERARD, secrétaire de mairie.

Le Conseil les en remercie.

Secrétaire de séance : Mr PESCHEUX Yves

Procès-Verbal de la dernière séance : Après lecture faite par le Maire, il est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 1982 : Il est donné lecture du compte administratif pour l'exercice 1982. Il se traduit par un excédent de clôture de 463.770 Francs. Ce compte est approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion du Receveur municipal : Le Conseil approuve également le compte de gestion du Receveur municipal pour 1982.

Budget supplémentaire de 1983 : Après avis de la commission des finances, il est donné lecture du projet de budget supplémentaire pour 1983 proposé par le Maire. Ce budget est voté à l'unanimité en recettes et en dépenses à la somme de 1.048.293 Francs.

Budget supplémentaire du Bureau d'Aide Sociale : Budget également voté pour la somme de 9.093 Francs.

Chemin de derrière le Fays : Après examen des devis présentés par trois sociétés, le Conseil retient la Société Chimique de la Route à Migennes pour la réalisation des travaux (43.315 Francs).

Travaux de busage : Pour effectuer certains travaux de busage importants, cinq entreprises ont été contactées. Après examen des devis, le Conseil décide de confier les travaux à la S.F.T.P.

Fossés de Turny : Aucun dossier ne pouvant être fourni par la D.D.A., l'Ingénieur des TPE communiquera les plans établis par ses Services.

Eaux pluviales du Bas-Turny : Carrefour Route de la Guide. L'Ingénieur des TPE va fournir différents plans de travaux.

Regards de busage : Les riverains fournissent les matériaux nécessaires.

Foyer Socio-Educatif : L'architecte étant convoqué, le Maire souhaiterait, qu'en plus de la Commission des travaux, tous les conseillers assistent à cette entrevue.

Lavoir de Linant : Afin de prendre une décision définitive au sujet de sa rénovation, le Maire demande à chaque conseiller de prendre position. Ont voté pour: 10 et contre : 5 . En conséquence, le Conseil prévoit des travaux sur ce lavoir, dit " Des Gueules de Loup " l'année prochaine.

Ecole de Linant : Les entrepreneurs locaux vont être contactés pour ces travaux.

Problèmes scolaires : Des décisions vont être à prendre pour l'ouverture de la classe maternelle à la rentrée 1984.

Monument aux Morts : Le conseil adopte le devis présenté par Mr HEDOU, pour le nettoyage, le rejointoiment, la remise en état ainsi que la réfection des lettres dorées à la feuille, comme elles l'étaient à l'origine. Ce dernier travail n'a pas été effectué depuis vingt et un ans.

Fréquentation de la piscine de Saint-Florentin : Les dispositions de l'année précédente sont maintenues.

Séance levée à vingt trois heures, et ont signés les membres présents.

Fait à Turny le 29 Septembre 1983.

-----

FLASH SPORTIF - FLASH SPORTIF - FLASH SPORTIF - FLASH SPORTIF - FLASH SPORTIF -

" Situé à la sortie de Turny, sur la route des Maraults, le terrain de sport s'aménage. Des buts de foot-ball y sont maintenant implantés. Ce terrain est mis à la disposition de tous et de toutes. A ce sujet, nous rappelons qu'il est interdit de jouer au ballon sur le terrain situé derrière l'église. Le garde-champêtre sera chargé de la surveillance."

ETAT CIVIL - ETAT CIVIL -

Naissances :

- PIAT Julie le 07 Octobre 1983 à MIGENNES

Décès :

- DUPUIS Henri à Turny le 07 Septembre 1983 à l'âge de 82 ans
- RENAUDOT Roland à Turny le 20 Septembre 1983 à l'âge de 75 ans
- LAVIGNE Roger à Turny le 09 Octobre 1983 à l'âge de 78 ans

-----  
COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES :

" Si vous désirez : être informé  
Conseillé  
aidé

Madame A.M. ALLOT, assistante sociale à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, se tient à votre disposition chaque 2ème jeudi du mois de 17 H à 18 H ou sur rendez-vous (TEL : 56.11.56) dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de TURNY ".

-----  
COMMUNIQUE DE LA MAIRIE :

- Les 300 têtes de chênes à façonner dans la forêt et proposées à l'achat dans le bulletin du mois d'Août sont vendues comme indiqué à 15,00 F le stère.

- La création d'une bibliothèque est à l'étude. Nous espérons qu'elle pourra être ouverte au public dans les prochaines semaines et apportera satisfaction aux nombreux amateurs de livres. Vous serez informé de son mode de fonctionnement dès sa mise en place.

- La population est invitée à se joindre au Conseil Municipal et aux Anciens Combattants au Monument aux Morts lors de la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre. Rendez-vous Place de la Mairie à 10 H 50. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

COMMUNIQUE DES COMMISSIONS - COMMUNIQUE DES COMMISSIONS - COMMUNIQUE DES COMMISSIONS

COMMISSION DES CHEMINS :

Elle s'est réunie à deux reprises en Août - Présence de Mr ROUEMONT ingénieur TPE. Le plan d'occupation des sols a été le premier sujet étudié. L'ingénieur nous a montré celui de Briennon et nous a expliqué son utilité et son fonctionnement.

Ensuite la Commission étudie les travaux à envisager en 1984 au point de vue Ecoulement des eaux pluviales. Priorité sera donnée au Carrefour de la Route de la Guide (Bas-Turny). Des busages sont prévus le long de la D.220 DANS LE Hameau de Linant.

A nouveau le Maire signale l'urgence des travaux de réparation suite à l'éboulement de la Côte de St-Florentin. Mr ROUEMONT nous assure que cela sera fait en Octobre

2e réunion le 17 Septembre. Suite logique de la première afin de proposer à la commission des finances les crédits à inscrire au budget additionnel:

- Propositions :

- Passage de l'épareuse (appareil à défricher et couper l'herbe) Rue des Coqs (Entre Turny et Bas-Turny), Chemin du Matrois (Entre Linant et le Cimetière de Turny), Chemin du Parc (à Courchamp), les chemins du Saudurand.

- Busage à Linant, au Saudurand, au Bas-Turny.

COMMISSION DES BOIS :

Le 3 Septembre Mrs Brousseau, Chorest Pierre et Chorest Claude vérifient avant règlement les stères façonnés en Août (181) par Mr VIAUT, bucheron communal, qui est présent. Il nous dit prendre ses vacances en Septembre à partir du 5.

- Début Octobre, le Maire reçoit la lettre de démission du bucheron communal : Démission acceptée, aucun contrat ne le liant à la commune. Un salaire insuffisant serait le motif de sa démission. Mr Viaut percevait 42 Frs par stère façonné soit près de 8.000,00 Frs par mois !

COMMISSION BATIMENTS ET TRAVAUX :

Elle s'est réunie le 17 Septembre afin d'étudier l'ordre des travaux à effectuer en priorité et en prévoir le financement lors de l'établissement du budget supplémentaire 1983.

Yves Pescheux

COMMISSION DES FINANCES :

La commission s'est réunie le 20 Septembre pour chiffrer les différents projets proposés par les commissions des travaux et celle des chemins et définir avec le Maire l'ordre des priorités pour 1984.

-----  
PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS - PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS - PERMANENCES MAIRE

Les Mercredis :

- 7 Décembre 1983 Mr BROUSSEAU
- 14 Décembre 1983 Mr FOUCHER
- 21 Décembre 1983 Mr BROUSSEAU
- 28 Décembre 1983 Mr FOUCHER
- 04 Janvier 1984 Mr BROUSSEAU
- 11 Janvier 1984 Mme CORGERON
- 18 Janvier 1984 Mme CORGERON
- 25 Janvier 1984 Mr FOUCHER
- 01 Février 1984 Mr BROUSSEAU
- 08 Février 1984 Mme CORGERON
- 15 Février 1984 Mr BROUSSEAU

Les Samedis :

- 10 Décembre 1983 Mr PESCHEUX
- 17 Décembre 1983 Mme CORGERON
- Les 24 et 31 Décembre 1983 Pas de  
Permanence (Veille de Fête)
- 07 Janvier 1984 Mr PESCHEUX
- 14 Janvier 1984 Mr FOUCHER
- 21 Janvier 1984 Mr PESCHEUX
- 28 Janvier 1984 Mme CORGERON
- 04 Février 1984 Mr PESCHEUX
- 11 Février 1984 Mr FOUCHER
- 18 Février 1984 Mr PESCHEUX

-----  
COMMUNIQUE DE LA MAIRIE - COMMUNIQUE DE LA MAIRIE - COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

SECOURISME : Des cours de secourisme pourront être dispensés à Turny dès le mois de Janvier 1984. Ils auront lieu une fois par semaine, en soirée, et seront gratuits et ouverts à tous dès l'âge de 16 ans.

Après quinze cours, ceux qui le désireront, pourront passer le Brevet de secourisme.

Pour que ces cours aient lieu, il faut une vingtaine de participants. Soyez donc nombreux à vous inscrire, avant le 15 Décembre 1983 à la Mairie Tél. 35.10.99 ou chez Mme CORGERON Gisèle Tél. 35.06.93.

Chacun sait combien il est de plus en plus indispensable, à notre époque, de connaître les gestes à faire et ceux à ne pas faire lorsqu'on se trouve témoin d'accidents de tous ordres et en attente des premiers secours.

Mr GRIZARD qui assurait jusqu'à maintenant le transport des portions de bois nous a fait part de sa décision de ne plus l'effectuer que pour les habitants du Fays.

- Arbre de Noël

Il aura lieu le Samedi 17 Décembre à 15 H 30 à la salle des Fêtes de Turny. Au programme : Spectacle pour tous présenté par le "Théâtre des Grands Enfants". Il sera suivi d'un goûter et de l'arrivée du Père Noël pour tous les enfants de la commune (enfants allant en classe jusqu'au CM2).

Le Comité des Fêtes - Foyer Rural de Turny

- Personnes âgées

Les retraités de la commune sont invités à participer à un goûter amical au cours duquel pourra être évoqué la création d'un club du 3e age. Celui-ci permettrait aux personnes le désirant de se retrouver, pour passer quelques heures ensemble pour échanger des idées, des souvenirs, jouer à des jeux de société, prendre une petite collation... enfin rompre leur solitude, les semaines parfois longues, surtout l'hiver!...

N'hésitez pas à vous retrouver le Mercredi 23 Novembre à Turny, Salle du Foyer Socio-Educatif à 15 H 00. Que les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion le signalent à : Mme VEILLANT Route de Courchamp à Linant 89134 Turny, Tél. 35.29.02

=====

- L'Association des Paralysés de France organise le samedi 19 Novembre une collecte de chiffons et de vieux vêtements : Point de ramassage Ecole de Turny. Pour les dépôts, veuillez vous reporter au compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 Octobre sur ce même bulletin.

- Permanences Maires et Adjointes : Informations complémentaires

Les Permanences ont lieu les mercredis de 17 H 30 à 19 H et les samedis de 10 H 30 à midi, le Maire ou les adjoints se tiennent à votre disposition à la Mairie pour vous aider à résoudre vos problèmes administratifs. N'hésitez pas à les rencontrer.

- Révision des listes électorales :

Nous vous rappelons que les listes électorales seront closes le 31 Décembre 1983. Il est nécessaire de vous faire inscrire le plus tôt possible si vous avez changé de domicile principal.

Conditions à remplir : - Résider réellement dans la commune depuis plus de 6 mois.

ou - Figurer pour la 5e fois consécutivement au Rôle des contributions directes communales.

ou - Etre fonctionnaire assujétis à une résidence obligatoire.

- Bibliothèque municipale :

Après un projet que nous vous avons annoncé au début de ce bulletin, nous avons maintenant le plaisir de vous informer de l'ouverture de votre bibliothèque, le Jeudi 17 Novembre 1983, Mairie de Turny au 1er étage. Vous y serez accueillis tour à tour par Mesdames S. Mendel, L. Petit, G. Corgeron. Dans un premier temps, un choix de 200 livres environ vous sera proposé. A cette occasion, nous remercions bien vivement le Bibliobus de l'Yonne qui nous prête tous ces livres. Des genres différents, pour satisfaire chacun d'entre vous, enfants et adultes. Que les personnes désireuses de lire mais ne pouvant se déplacer nous le fassent savoir, il y aura toujours un moyen pour accéder à leur désir. Pour ce premier trimestre de fonctionnement, la bibliothèque sera ouverte les Jeudis 17 Novembre, 1er, 15 et 29 Décembre 1983, 12 et 26 Janvier 1984, 9 et 23 Février 1984.

- Commission Information :

Pour la mise en place de ce bulletin de Novembre 1983, la commission Information s'est réunie à trois reprises les 26 Octobre, 3 et 4 Novembre.

Beaucoup d'informations venant de la Mairie y paraissent mais il est à regretter que les diverses associations et commissions ne l'emploient pas plus souvent pour faire part de leurs activités. Pourtant, la Commission Information les contacte avant chaque parution et cela avec un succès limité, il faut bien l'avouer. Nous nous permettons de rappeler que leurs réalisations intéressent tous les habitants de la commune et mériteraient, souvent, d'être mieux connues. Merci aux responsables qui jouent le jeu et contribuent ainsi à mieux informer la population.

G. Corgeron

- LA MAIRIE NOUS PRIE D'INSERER :

" C'est avec un très profond regret que le Conseil Municipal a appris le décès de Monsieur Roger LAVIGNE, ancien Conseiller Municipal puis Adjoint pendant près de 20 années. Le Conseil s'associe à la grande peine de la famille de Monsieur Roger LAVIGNE."

-----  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - REUNION DU CONSEIL

Le 27 Octobre 1983 à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Alain Brousseau, Maire.

Présents : Tous les conseillers en exercice sauf Mme L. Petit, excusée.

Secrétaire de séance : Mme Gisèle Corgeron

Lecture du procès-verbal de la dernière séance : Après lecture, le procès-verbal de la séance du 29 Septembre 1983 est adopté à l'unanimité.

Ont été examinés les sujets suivants :

- Foyer socio-éducatif : Après discussion et échange de points de vue, il est décidé à l'unanimité qu'à partir du 01 Janvier 1984, les tarifs de location de la grande salle seraient les suivants :

- Habitants de la commune :
  - 24 Heures = 300,00 Frs
  - 36 Heures = 500,00 Frs
  - 48 Heures = 650,00 Frs

- Personnes extérieures à la commune :

- 24 Heures = 500,00 Frs
- 36 Heures = 750,00 Frs
- 48 Heures = 900,00 Frs

- La consommation d'électricité sera facturée en supplément.

- Le nettoyage sera obligatoirement payé en plus du prix de location et effectué par une entreprise spécialisée. Le prix en vigueur actuellement étant de 150,00 F si la salle est vide et 250,00 F si elle est encombrée.

- Les habitants de la commune bénéficieront du tarif préférentiel pour toute location à usage personnel et familial.

- Les sociétés communales ayant déjà profité de leurs journées d'occupation gratuite de la salle, pourront la louer à nouveau au tarif "Habitants de la Commune".

- La petite salle ne sera plus louée, étant réservée aux sociétés communales.

Lors de sa prochaine réunion, le Conseil étudiera les modalités d'embauche d'un gestionnaire qui sera chargé du planning de location, de faire signer l'état des lieux à la remise des clés avant et après utilisation de la salle et de conserver le chèque de caution de 500,00 Frs établi à l'ordre du Trésor Public, chèque rendu à la fin de la période d'utilisation s'il n'y a pas de dégats constatés dans la salle ou ses dépendances.

- Colis des anciens : Le colis offert aux personnes de plus de 70 ans par la Commune, le Comité des Fêtes et les Pompiers continuera à être distribué non seulement aux anciens résidant à Turny mais aussi à ceux qui, pour raison de santé ou autres, ont dû quitter leur domicile.

La commission communale des personnes âgées aidera à l'élaboration du colis et à sa distribution.

- Cérémonie du 11 Novembre : Le Conseil se réunira à 10 H 50 à la Mairie, puis déposera une gerbe au Monument aux Morts.

- Abris scolaires : Un abri pour le Bas-Turny va être commandé. Le modèle retenu Dim. 2,20 m x 2,20 m est proposé au prix de 4.388 Frs. Quelques transformations seront demandées au constructeur afin qu'il soit analogue à ceux déjà implantés sur le territoire de la commune.

L'abri du hameau de l'Hopital étant situé sur un terrain privé, le Conseil donne son accord pour la signature par le Maire d'un contrat amiable avec le propriétaire Mr Jean Pescheux.

- Salaires : Mr Justin assurant depuis la rentrée scolaire le transport des enfants et la surveillance de la cantine, il sera payé 7 H supplémentaires par semaine scolaire. Effectuant plus de 14 H supplémentaires par mois, le tarif horaire imposé est de 34,10 Frs. Mr Justin, garde-champêtre touchera la prime à laquelle il a droit du fait de cette fonction.

Les employés communaux effectuant le ramassage des ordures ménagères percevront la prime d'insalubrité qui leur est due.

- Forêts : l'O.N.F. a autorisé la délivrance de la coupe n°8, valeur estimée : 13.435 Frs - Somme sur laquelle on calcule les frais de gardiennage.

- Affouages : Les portions d'affouages 83 seront délivrées dès la mi-Décembre et jusqu'au 1er Juin 1984.

Elles seront de 6 stères et au prix de 400,00 Frs, mais les portions de 1982 n'ayant <sup>pas toujours</sup> ~~jamais~~ été conformes, le Conseil décide de laisser exceptionnellement les portions 83 à 350 Frs au lieu de 400 Frs.

Association des Paralysés de France : Cette association souhaite faire une collecte de chiffons sur la commune le 19 Novembre.

Le Conseil organise ce qui suit :

- La population pourra déposer ses sacs de chiffons le Jeudi 17 Novembre dans les points suivants :

- Le Fays : chez Mr et Mme Challancin J.
- Le Saudurant : chez Mr Foucher J.M.
- Linant-Courchamp : sous le préau de l'ancienne école
- L'Hopital : chez Mr Pescheux Y.
- Turny : sous le préau de l'ancienne école des garçons
- Bas-Turny : chez Mr et Mme Vanason J.P.
- Les Maraults : chez Mr et Mme Latracol J.

- Les employés communaux effectueront le ramassage de ces sacs le vendredi 18 Novembre pour les entreposer à Turny, préau de l'ancienne école où l'Association des Paralysés de France les prendra en charge le 19 au matin.

Eclairage public : Plusieurs conseillers signalent des anomalies dans l'éclairage public. Il a déjà été demandé plusieurs fois, à la société Communelec, entretenant notre réseau de venir, sans succès. Devant ce manque de sérieux, le Conseil Municipal envisagera à l'avenir une autre formule.

Aménagement du réseau : Chaque conseiller indique les points qui lui semblent devoir nécessiter, soit un changement de lampe, soit une création de poste lumineux.

Bulletin municipal : Vu l'imminence de la diffusion de ce bulletin, le Conseil à l'unanimité donne son accord pour que ce compte-rendu de séance y paraisse sans l'avoir lu et signé.

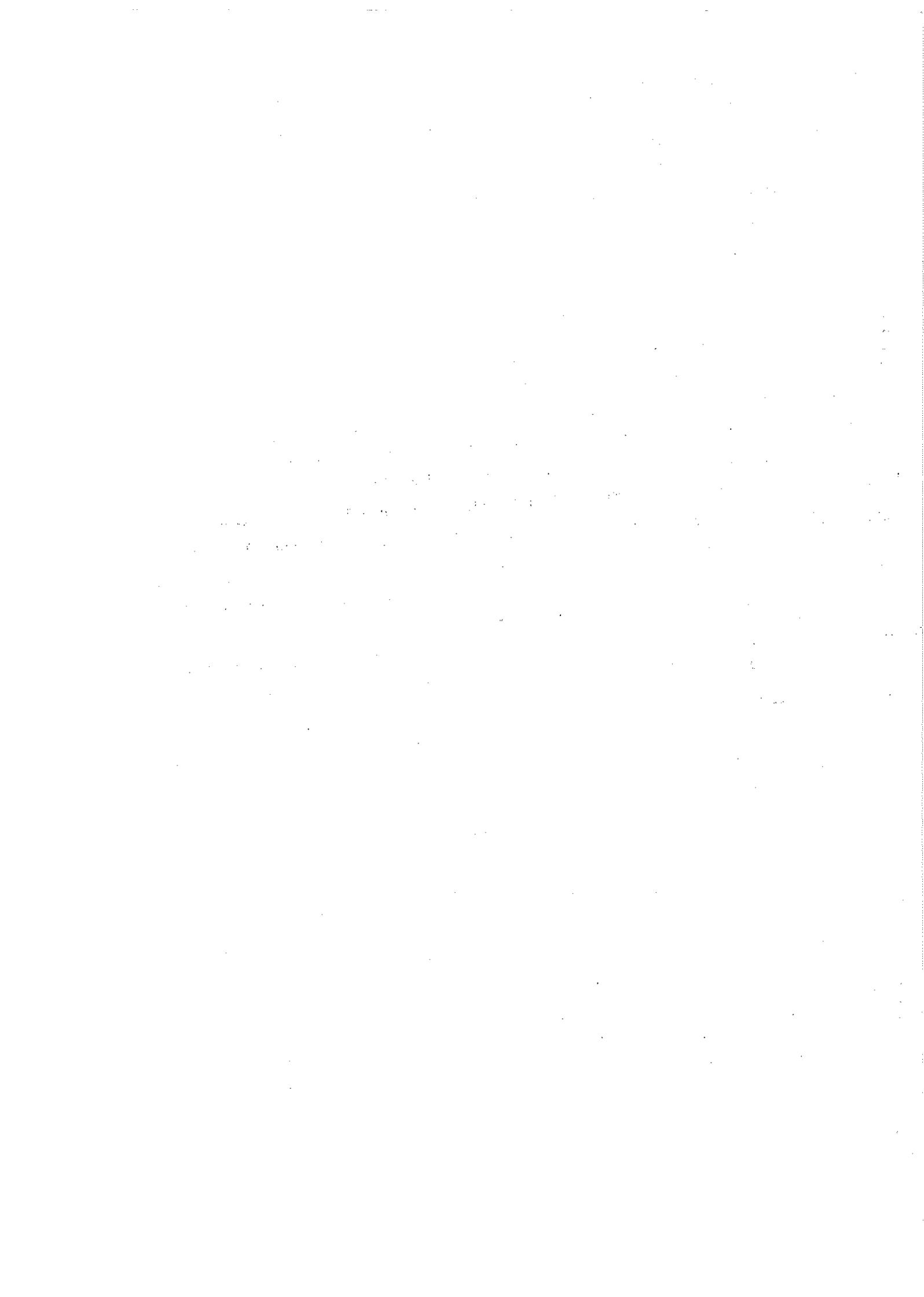
L'ordre du jour et les questions diverses ayant été traitées, la séance est levée à 23 H 30.

=====

INFOS DERNIERE HEURE - INFOS DERNIERE HEURE - INFOS DERNIERE HEURE - INFOS DERNIERE

- L'association d'aide à domicile en milieu rural organise sa soirée choucroute le 19 Novembre 1983 à partir de 20 Heures, Salle des Fêtes à TURNY. Prix 50,00 F  
Se faire inscrire avant le 11 Novembre chez Mmes Eliane Corgeron à Turny, Simone Hugot à Linant ou Louise Royer à Linant.

- Mr Pierre Mathieu à La Coudre Cne Sormery serait intéressé pour effectuer le transport du bois à la place de Mr Grizard Adrien. Le contacter par téléphone.



-----  
INSCRIPTION SUR LE RÔLE D'AFFOUAGES POUR 1983  
-----

Monsieur,

Madame,

L'affouage proposé se compose de six stères de bois de chauffage au prix forfaitaire de 350,00 Frs.

Comme les années précédentes, il est impossible de garantir l'essence du bois.

Il ne sera délivré, comme d'habitude, qu'un seul affouage par feu aux personnes assujetties à la taxe d'habitation.

Pour bénéficier de cette offre, l'inscription sur le rôle est obligatoire; elle se fera par remise du bulletin-réponse ci-dessous à la mairie au plus tard le 5 Décembre 1983. Cette inscription représente un engagement formel d'en régler le montant à la réception.

Le règlement s'effectuera à l'aide de l'avis qui vous sera adressé par la Mairie.

Le délai de vidange dans la coupe est fixé au 1er Juin 1984, les bords non retirées après cette date seront considérées comme abandonnées à la Commune.

Le Maire,

-----  
Bulletin réponse : ( à découper suivant les pointillés ci-dessus)

Je soussigné \* \_\_\_\_\_  
désire être inscrit sur le rôle d'affouage 1983

\* Nom ( en lettres majuscules ) et prénoms + adresse

Thury, le (date à compléter) \_\_\_\_\_

Signature  
(obligatoire)

